03

Engagés pour la cohésion sociale

Utiles aux territoires en tant qu'employeurs, fournisseurs de services bancaires et financeurs du développement économique, les banques sont aussi des acteurs importants de la cohésion sociale. Partenariats avec les acteurs associatifs locaux, mécénat et préservation du patrimoine, contribution à l'insertion sociale et professionnelle de tous, éducation financière… leurs actions pour rendre le territoire plus inclusif et irriguer la vie des régions sont aussi multiples que diverses.

LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Des partenariats avec les réseaux d'accompagnement

Encadré : Un engagement collectif pour une économie plus inclusive
Encadré : Une gouvernance citoyenne dans les banques

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE POUR TOUS

L'insertion par le microcrédit
L'accompagnement de la fragilité financière
Vers des Points conseil budget dans toute la France
Pour l'inclusion numérique de tous
Favoriser l'insertion des jeunes et revitaliser les quartiers prioritaires

Encadré : « Territoires zéro chômeur de longue durée »
Encadré : Une baisse historique du surendettement

L'ÉDUCATION FINANCIÈRE POUR PRÉVENIR LES DIFFICULTÉS

« Un banquier(e) dans ma classe » dans 85 départements

UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL FORT

Des projets d'intérêt général
Des produits et services dédiés aux associations
Des actions de mécénat culturel et sportif
Un soutien aux malades et aux personnes handicapées

Encadré : Du mécénat de compétences pour l'égalité des chances

LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'action des associations et des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) est un vecteur important de la cohésion sociale et territoriale. C'est pourquoi les banques les soutiennent en leur apportant des fonds et des compétences. Les banques cherchent aussi à favoriser des acteurs à impact positif sur leurs territoires, en particulier par le choix de fournisseurs conformes à leur politique de RSE ou des circuits courts. À ce titre, elles ont une forte empreinte socio-économique (cf. chapitre 01).

À titre d'exemple, le montant d'achats réalisés par **Société Générale** auprès de structures de l'ESS (secteur adapté et protégé, secteur de l'insertion et entreprises à impact positif) a atteint 12,9 M€ sur les 10 premiers mois de 2019, contre 10 M€ sur 12 mois en 2018.

15% des start-up accompagnés au sein des « Villages by CA » du **Crédit Agricole** ont un impact positif – social ou environnemental – sur les territoires.

Plusieurs banques, en particulier les banques mutualistes et coopératives (**Crédit Agricole**, **Crédit Mutuel**, **Caisse d'Épargne**, **Banques populaires**…), ou encore **La Banque Postale** chargée d'une mission de service public, sont par nature attachées à l'ESS. Elles soutiennent et financent les entreprises et tout le tissu associatif qui par le développement d'initiatives locales permettent de renforcer l'entrepreneuriat et la cohésion des territoires.

Dans ce cadre, nombre d'entre elles adhèrent aux **Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS)** dont le rôle est notamment de défendre les intérêts des acteurs de l'ESS et d'animer un réseau régional de professionnels de l'accompagnement pour les projets de création et de développement d'entreprises.

Avec un encours de crédit de 5,4 Mds€ en 2019, la **Caisse d'Épargne** est le premier financeur privé de l'ESS (source : Banque de France, périmètre ISBLM, juin 2019). En 2020, elle consacre 1 Md€ au financement des structures de l'ESS et 150 chargés d'affaires dotés d'une expertise spécifique accompagnent les clients dans leur activité à impact social et/ou environnemental.

↘

Par un apport de fonds ou de compétences, les banques soutiennent l'action des acteurs de l'ESS, vecteurs importants de la cohésion sociale et territoriale.

BNP Paribas, le **Crédit coopératif** et plusieurs **Caisses d'Épargne** participent au Fonds Nov-ESS initié par la Banque des Territoires. Ce fonds finance et accompagne des entreprises de l'ESS ayant besoin de 100 K€ à 500 K€ de fonds propres pour changer d'échelle.

Les banques aident aussi au développement des coopératives d'activité et d'emploi qui permettent l'insertion progressive de porteurs de projet en leur offrant les moyens de tester leur activité en toute sécurité. Bénéficiant d'un statut d'« entrepreneur salarié », le créateur peut percevoir un salaire et bénéficier de la couverture sociale d'un salarié classique. Le **Crédit Coopératif (Groupe BPCE)** est partenaire de Coopérer Pour Entreprendre, le premier réseau de coopératives d'activités et d'emploi en France.

En 2018, la **Caisse d'Épargne** a signé un partenariat avec La Ruche, un réseau d'incubateurs dédié à l'innovation sociale dont elle soutient notamment Les Ambitieuses, un programme d'accélération d'entreprises Tech for Good portées par des femmes. L'innovation sociale, en trouvant des solutions aux enjeux de mobilité sur les territoires, est ainsi porteuse de croissance économique et d'emploi.

La Banque Postale est la banque d'une association sur quatre cliente en France. Sa filiale de financement participatif KissKissBankBank, permet à de nombreux projets solidaires d'aboutir et son incubateur "plateforme 58" accompagne les créateurs de start-up.

Avec l'ambition d'être la banque d'un nouvel entrepreneur social sur quatre, **BNP Paribas** soutient l'ESS à travers différents partenariats :

• avec la Fondation la France s'Engage (FFE) dont BNP Paribas est l'une des entreprises fondatrices : le premier concours d'innovation de l'ESS est lancé en France en 2017 ;
• avec l'association French Impact, lancée en 2018 par le gouvernement et qui fédère partout en France l'écosystème de l'innovation sociale et environnementale : les équipes locales de BNP Paribas accompagnent partout en région les territoires labellisés French Impact.

BNP Paribas a créé Act For Impact en 2018 en faveur des entrepreneurs sociaux. 100 chargés d'affaires formés à leurs spécificités sont à leur disposition en France pour les aider dans leur développement. Ils coopèrent au quotidien avec des partenaires réseaux d'accompagnement, incubateurs, fonds d'investissement à impact, « crowdfunders ». En 2020, 2 500 entreprises sociales sont ainsi accompagnées.

Des partenariats avec les réseaux d'accompagnement

Parce que l'accompagnement est la clé du succès de l'entrepreneuriat (72% des porteurs de projets qui réussissent sont accompagnés, selon l'Agence France Entrepreneur), les banques soutiennent et nouent des partenariats avec les réseaux d'accompagnement, en particulier ceux qui font des territoires et des quartiers prioritaires un axe essentiel.

Ces réseaux, appelés **Organismes de financement et d'accompagnement solidaire (OFAS)**, rassemblent de multiples acteurs de la finance solidaire, de l'accompagnement à la TPE et à l'ESS, les sociétés financières solidaires, les institutions de microfinance, ou encore les plateformes de financement participatif solidaire… Ils comprennent des acteurs tels que France Active, Initiative France, l'Adie, les Boutiques de gestion (BGE)… Engagées auprès de ces réseaux d'experts, les banques contribuent à l'émergence, dans les territoires, d'initiatives génératrices d'emplois et de solidarité.

En 2013, un partenariat a été engagé entre le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, le **Crédit Agricole Franche-Comté** et plusieurs réseaux (Franche-Comté Active, Initiative Franche-Comté, les Boutiques de Gestion et l'Adie) afin de favoriser la création et le développement des TPE et des petites structures d'ESS, de garantir une offre adaptée de services bancaires et de conseils aux coûts stables, tout en réduisant le risque des partenaires. Les deux territoires test définis initialement, Belfort et Montbéliard, ont été étendus à l'ensemble de la région Franche-Comté à partir de 2016.

Lancé en 2014 en Poitou-Charentes, un groupement réunit le **Crédit coopératif**, des OFAS (l'Adie, France Active, les Cigales…), la région et la chambre régionale de l'ESS. Ces acteurs ont mis au point une plateforme de mise en relation entre des porteurs de projet, des établissements de financement et des citoyens tentés par l'investissement participatif.

UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR UNE ÉCONOMIE PLUS INCLUSIVE

BNP Paribas, le **Groupe BPCE**, **Crédit Agricole** et **Crédit Mutuel Alliance Fédérale** adhèrent au collectif des entreprises en faveur d'une économie plus inclusive, une initiative volontaire et spontanée lancée en décembre 2018 par un groupe d'entreprises cherchant à mettre leur puissance économique au service du progrès social et sociétal.

Représentant près de 1,4 million de salariés répartis sur plus de 54 000 sites en France, les entreprises membres du collectif renforcent ainsi leurs engagements et actions pour garantir une croissance plus inclusive, bénéficiant aussi aux personnes en situation de précarité sur l'ensemble du territoire national.

Le collectif concentre son action sur trois axes :
• la mise en place d'actions concrètes visant à favoriser l'accès à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels, notamment des plus jeunes ;
• la mise en place de produits, services et dispositifs permettant d'aider au quotidien les personnes en situation de précarité ;
• le développement de politiques d'achat inclusives.

Le collectif s'est engagé à accueillir plus de 64 000 apprentis et à mener des actions spécifiques sur l'emploi et l'alternance sur 6 premiers territoires : Bordeaux, Lyon, Marseille, Rouen, Seine-Saint-Denis et Strasbourg.

France Active s'adresse aux entrepreneurs engagés au service de l'emploi, des territoires ou de l'utilité sociale. Grâce au soutien de ses partenaires (**Crédit Agricole**, **Groupe BPCE**, **Crédit Mutuel**, **CIC**, **BNP Paribas**, **Société Générale**…), France Active a mobilisé 370 M€ pour 7 700 projets en 2019.

Les banques (**BNP Paribas**, **CIC, Groupe BPCE**, **Crédit Agricole**, **Crédit Mutuel**, **Société Générale**) sont aussi partenaires d'Initiative France et de son réseau de 214 associations implantées localement. Le partenariat comprend un soutien financier et du mécénat de compétences des cadres des banques pour accompagner les bénéficiaires des prêts. 18 164 entreprises et 50 000 emplois ont été créés ou sauvegardés en 2019.

UNE GOUVERNANCE CITOYENNE DANS LES BANQUES

Quelle que soit leur forme juridique, les banques implantées dans les territoires ont la volonté de favoriser une représentation équilibrée au sein de leurs conseils d'administration en termes de diversité professionnelle, d'âge ou d'égalité homme / femme. Des efforts importants ont été faits en particulier pour renforcer la participation active et notamment la prise de responsabilité des femmes dans de nombreux conseils d'administration.

Au **Crédit Mutuel**, cette volonté se traduit par deux indicateurs (37,6% de femmes parmi les administrateurs des caisses locales et 37,1% de femmes parmi les présidents des caisses locales) et par le développement de la compétence des 22 000 administrateurs élus à qui des programmes de formation sont proposés (55% des administrateurs ont reçu au moins une formation en 2019).

Les **Banques Populaires** et les **Caisses d'Épargne** sont détenues à 100% par leurs sociétaires et chacune d'entre elle est autonome et s'adapte à son territoire. La solidité et la pérennité de ce modèle coopératif reposent sur une gouvernance équilibrée.

Au **Crédit du Nord**, les administrateurs indépendants qui siègent au conseil des neuf banques du groupe sont naturellement des personnalités locales : présidents de CCI, de clubs sportifs, dirigeants de sociétés de renom dans les territoires.

L'engagement de **La Banque Postale** en faveur des entrepreneurs, TPE et PME passe aussi par des partenariats avec des organismes professionnels et des associations.

En Lorraine et dans tout le Grand Est, le **Crédit du Nord** et la **Banque Kolb** sont partenaires de l'association Tous Repreneurs qui met en œuvre depuis 2015 une ingénierie globale de « repreneuriat » au service du développement territorial. Ce parcours de retour à l'emploi vise à détecter des talents d'entrepreneurs, créateurs ou repreneurs d'entreprises, à qui seront proposés une formation, un accompagnement, la mise à disposition d'une table de financeurs et la mise en relation avec des cédants d'entreprises.

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE POUR TOUS

Pour donner ses chances à chacun, les banques accompagnent un grand nombre de structures d'insertion agissant contre la précarité (associations, missions locales…). Elles sensibilisent régulièrement les travailleurs sociaux dans l'objectif de leur donner les compétences ciblées sur la banque au quotidien pour aider les publics qu'ils accompagnent.

Les banques sont aussi engagées dans différents dispositifs d'accompagnement à la réussite scolaire et facilitent la découverte du monde professionnel, en particulier pour les jeunes issus des quartiers prioritaires, avec des possibilités de stages ou de jobs d'été.

L'insertion par le microcrédit

Le microcrédit accompagné est un dispositif de financement qui permet d'apporter une réponse appropriée pour tous ceux qui n'ont pas, ou difficilement, accès au crédit bancaire traditionnel afin de réaliser un projet d'insertion sociale ou professionnelle. Accordé de manière responsable, il est indissociable d'une démarche d'accompagnement de l'emprunteur pour la réalisation et la réussite de son projet.

Deux types de microcrédits accompagnés sont distribués :

Pierre-René Lemas
Président de France Active

AGIR DANS LES TERRITOIRES AVEC L'APPUI D'UNE FINANCE CONNECTÉE ET SOLIDAIRE

Nous proposons une finance connectée. Connectée, oui mais à quoi ? Aux grandes mutations qui traversent notre société. Les transitions écologiques, numériques et démographiques tout comme les grands défis sociaux, tels que la lutte contre le chômage ou l'insertion, sont autant d'enjeux qu'une finance engagée peut épouser. Ce mariage ne peut se faire à distance, mais au plus près du besoin de chaque territoire. La créativité, l'innovation et la construction de lien social sont de plus en plus portées par des entrepreneurs pleinement conscients de leur impact sur leur quartier, leur village et leur région. Et pour qu'ils puissent répondre à ces enjeux de transition, nous avons orienté toute notre action autour de l'engagement. L'entrepreneuriat prend désormais de nouvelles formes, plus engagées, plus responsables, voire plus militantes. Nous agissons pour que la finance puisse servir ces nouvelles ambitions. La crise sanitaire et économique, la nécessaire relance que nous devons organiser rendent ces enjeux de solidarité et d'accompagnement des transformations encore plus impératifs.

Nous sommes ancrés dans le réel. Présents dans toutes les régions, y compris en outremer, avec 40 associations territoriales et plus de 130 points d'accueil. Nous intervenons dans une logique complémentaire à celle des banques, en tant que structure qui fédère l'engagement, pour et dans son territoire.

La finance engagée prend son sens dans le territoire à plusieurs titres. D'abord en permettant la création de valeur, souvent dans des formes innovantes, répondant à certaines problématiques d'enclavement, de désertification et d'écologie. Ensuite, elle reconnecte l'individu à son territoire et à ses enjeux par l'activité économique, permettant à chacun de s'impliquer dans son environnement et ainsi de susciter partout une citoyenneté aboutie. Enfin, elle s'oriente vers une finalité concrète et utile, loin d'une logique désincarnée et court-termiste.

C'est la vision de cette économie engagée que nous défendons. Ancrés dans notre histoire et notre savoir-faire, nous agissons pour qu'elle se déploie avec plus d'ampleur grâce à de nouveaux leviers d'actions, encore plus imprégnés par la dimension citoyenne qui nous anime. Nous proposons par exemple une garantie d'emprunt bancaire spécialement dédiée aux entrepreneurs développant leur projet dans les territoires les plus fragiles. Nous avons réalisé une levée de fonds de 30 M€ pour soutenir les entreprises solidaires malmenées par la crise. Nous lançons notre Fonds d'amorçage qui accompagnera plus de 100 projets d'innovation sociale sur tout le territoire. Collecteurs de fonds d'épargne solidaire et principal investisseur de l'Economie sociale et solidaire (ESS), nous allons pouvoir compter au 1er octobre 2020 sur l'engagement des 25 millions de citoyens disposant d'un Livret de Développement Durable et Solidaire. Ils pourront choisir d'orienter leur épargne vers les entreprises de l'ESS et contribuer au développement d'une économie plus durable et plus inclusive.

La finance solidaire explore de nouvelles voies permettant de connecter les territoires aux grands défis d'aujourd'hui. Et c'est avec les banques et l'ensemble des acteurs de la finance que nous pouvons démultiplier l'action des entrepreneurs engagés d'aujourd'hui et de demain.

Dominique Marmier
Président de Familles Rurales

UNE ACTION DE PROXIMITÉ POUR NE LAISSER AUCUNE FAMILLE SEULE FACE À SES DIFFICULTÉS

Premier mouvement familial, composé de 2 200 associations locales et de 84 fédérations départementales et régionales, **Familles Rurales** regroupe 160 000 familles adhérentes. 40 000 bénévoles et 17 000 salariés animent le réseau. Plus de 250 structures de proximité (permanences consommation, relais familles, MSAP, tiers lieux) agissent de manière plus spécifique sur les questions budgétaires afin de répondre aux défis auxquels nous devons collectivement faire face.

1 500 familles aidées et ré-insérées chaque année grâce à nos associations, avec le concours des banques

Acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire, Familles Rurales déploie une action de microcrédit sur 11 départements. Grâce au concours de banques et à la mobilisation de nos équipes locales, 1 500 familles sont accompagnées chaque année afin de sortir des difficultés financières qu'elles rencontrent. Une offre de location avec option d'achat a ainsi permis à certaines d'entre elles de s'équiper, à des conditions préférentielles, d'un véhicule neuf afin de faciliter leur retour à l'emploi sans craindre les difficultés à la mobilité en milieu rural. Cette action poursuit l'objectif de leur réinsertion tant professionnelle que sociale.

Nos fédérations sont aussi impliquées en matière de consommation. 130 permanences sur près de 50 départements permettent ainsi au public de bénéficier de conseils juridiques, d'aides à la résolution de litiges générateurs de frais, la détection de surcoûts inutiles (assurances en doublon, par exemple).

Une action locale qui dépasse les frontières de la métropole

Les problématiques budgétaires sont encore plus prégnantes pour les étudiants originaires d'outre-mer et venant en métropole pour étudier. Peu d'entre eux arrivent « équipés » pour l'hiver alors que les dépenses de chauffage, d'habillement doivent être anticipées. Nos fédérations de La Réunion et de Mayotte, notamment, leur proposent donc un accompagnement adapté quelques mois avant leur départ, avec l'aide de la **Fédération bancaire française (FBF)**. Nos équipes de métropole les accueillent à leur arrivée et animent un module de « formation au budget ».

Enfin, comment finir cette tribune sans évoquer l'outil d'éducation budgétaire « Budgetissimo » mis à la disposition de plusieurs milliers de familles dans une cinquantaine de départements. Par son aspect ludique et « éducatif », il permet de comprendre des notions essentielles comme « le reste à vivre ». Remis à jour, avec le concours de la Banque de France, cet outil touche tous les publics et, au-delà de sa vocation « préventive », permet de repérer puis d'accompagner des personnes souvent isolées, face à des difficultés financières importantes.

Si beaucoup reste à faire, gageons que le secteur bancaire maintiendra son engagement au profit des familles, particulièrement de celles évoluant sur des territoires isolés au sein desquels seul le tissu associatif continue d'assurer une présence effective.

• **le microcrédit personnel** dont l'objet est de financer des projets concourant à l'insertion sociale ou professionnelle d'une personne (achat d'un véhicule, une formation…). 9 microcrédits sur 10 financent des dépenses destinées à favoriser la mobilité ;
• **le microcrédit professionnel** dont la vocation est de financer un créateur d'entreprise ou un entrepreneur qui ne peut obtenir un crédit bancaire classique. Il associe le financement à l'accompagnement indispensable permettant d'augmenter les chances de réussite du projet.

Certaines banques distribuent directement des microcrédits. D'autres banques refinancent des microcrédits ou collaborent avec les acteurs du microcrédit (associations, collectivités…) implantés sur le territoire. Les banques mettent à la disposition des structures de microfinance, telles que l'Adie, des lignes de crédit pour financer les prêts accordés et les aider dans leur fonctionnement sur le terrain.

Le microcrédit poursuit une croissance régulière depuis plusieurs années. En 2019, l'encours total des microcrédits accompagnés atteint **1 460,7 M€, soit + 7% sur un an pour 76 642 nouveaux microcrédits.** (Source : Observatoire de l'inclusion bancaire)

En France, le **Groupe BPCE** est le premier opérateur bancaire du microcrédit accompagné avec 21 131 prêts solidaires accompagnés distribués pour 555,8 M€. À titre d'exemple, la **Caisse d'Épargne Rhône-Alpes** avec son association Parcours Confiance a attribué en 10 ans sur son territoire (Rhône, Isère, Ain, Savoie et Haute-Savoie) plus de 2 000 microcrédits particuliers avec un montant moyen de 2 259 euros.

Depuis 2007, **La Banque Postale** propose, partout en France, une offre de microcrédit personnel. Elle est mécène de l'institution de microfinance Créa-Sol qui a permis d'octroyer près de 2 000 microcrédits personnels en 2018 avec une solution d'instruction, de financement et de gestion des microcrédits 100% digitale pour les distributeurs associatifs.

Le **Crédit Mutuel Loire-Atlantique et du Centre-Ouest** a permis, par son activité de microcrédit, de créer ou sauvegarder plus de 95 emplois sur son territoire régional en 2019.

↘

1 460,7 M€

d'encours, soit +7% sur un an, et 76 642 nouveaux microcrédits accordés en 2019.

Source : Observatoire de l'inclusion bancaire

Par ailleurs, toutes les banques, tant au niveau national que régional, proposent des prêts d'honneur, des avances remboursables, des subventions et/ou des cautionnements pour aider à la création et à l'accompagnement de micro-activités économiques sur leurs territoires.

L'accompagnement de la fragilité financière

Depuis 2014 et partout en France, les banques proposent aux clients identifiés comme étant en situation de fragilité financière, une offre spécifique de services bancaires et de moyens de paiement appropriés à leur situation et de nature à limiter les risques d'incidents et les frais. Les modalités de cette offre dédiée aux clients en situation de fragilité (OCF) sont définies par la loi. Afin de contribuer positivement à l'inclusion bancaire de chacun, les banques se sont engagées en septembre 2018 à enrichir le contenu de cette offre en plafonnant les frais d'incidents de paiement et d'irrégularités de fonctionnement pour les bénéficiaires. L'Observatoire de l'inclusion bancaire a confirmé que cet engagement, mis en œuvre en 2019, était bien tenu par la profession bancaire.

Par leurs initiatives et des dispositifs variés, les banques œuvrent au-delà encore pour la prévention et l'accompagnement des situations de fragilité financière. Elles se mobilisent dans le cadre de partenariats avec les travailleurs sociaux afin de mieux accompagner ces populations, lorsqu'elles le souhaitent, sur le terrain.

Les **Caisses régionales de Crédit Agricole** ont mis en place, depuis 20 ans, plus de 80 **Points Passerelle** : ce dispositif gratuit accompagne les clients en difficulté à la suite d'un ou plusieurs aléas de la vie. La démarche va au-delà du seul traitement bancaire et vise, par une approche « 360 » de la situation de la personne et de sa famille, à améliorer sa situation budgétaire mais aussi sa situation personnelle, sociale et économique. 124 conseillers et 840 bénévoles se mobilisent au quotidien pour trouver des solutions durables avec l'appui de leurs partenaires, acteurs des territoires.

La Banque Postale accueille 1,6 million de clients reconnus comme financièrement fragiles. Afin d'apporter une réponse globale et adaptée à tous ses clients, et de prévenir les difficultés, La Banque Postale a créé, en 2013, une plateforme d'accompagnement bancaire et budgétaire gratuite (L'Appui) qui permet notamment d'offrir à tout client en situation de fragilité financière un accompagnement, une mise en relation avec des partenaires, associations ou services sociaux, et l'accès à des offres solidaires. Depuis 2013, L'Appui a aidé près de 170 000 clients.

Le **Crédit Mutuel Océan** a construit des partenariats avec des structures d'aide aux personnes en difficulté comme SOS Famille Emmaüs Vendée. Cette dernière accompagne les demandeurs dans la gestion de leur budget et la préparation au remboursement du crédit. Ce dispositif permet d'accorder des prêts à des particuliers exclus du crédit bancaire classique.

En 2014, le **Crédit Mutuel de Normandie** a signé une convention avec la Mission Locale de l'agglomération du Havre. Pour lutter contre les exclusions et les inégalités, de nombreuses actions sont menées : formations auprès des travailleurs sociaux, interventions de la banque lors d'ateliers Budget, préparation de jeunes à l'entretien d'embauche, ou encore échanges croisés entre la banque et l'institution d'insertion.

En matière de solidarité, **Crédit Mutuel Arkéa** a supprimé en 2019, les frais d'intervention pour sa clientèle fragile. Un effort important de redistribution de valeur a aussi été consenti en faveur de cette clientèle pour un montant annualisé de 8,8 M€.

De manière globale, le **Crédit Mutuel** a signé plus de 200 conventions régionales avec des réseaux associatifs d'aide à l'insertion sociale dont les CCAS, le Secours Catholique, les UDAF, le Secours Populaire, les Restaurants du Cœur, les Conseils départementaux. Par ailleurs, des commissions de solidarité sont mises en place par les conseils d'administration des caisses locales de Crédit Mutuel afin d'accompagner des sociétaires clients en difficulté.

Au sein de **LCL**, la détection des situations susceptibles de traduire une fragilité financière peut donner lieu à l'offre LCL Initial, qui donne accès à un ensemble de services bancaires à un moindre coût. La cellule nationale « LCL Parenthèse - Conseil et accompagnement client » peut aussi accompagner des situations complexes ou nécessitant des échanges avec des associations de lutte contre le surendettement comme les « Points Conseils Budget ».

BNP Paribas dispose de 9 Centres spécialisés en solutions budgétaires, en Île-de-France et en région. 300 conseillers spécialisés accompagnent les clients en fragilité financière dans la gestion de leur budget et des services bancaires. Ces centres orientent vers leur partenaire associatif Crésus les ménages nécessitant une prise en charge spécifique.

Vers des Points conseil budget dans toute la France

Les Points conseil budget (PCB) sont des structures d'accueil destinées à accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement. Ils répondent à un besoin social, notamment pour les personnes en situation de rupture (familiale, décès du conjoint, retraite, etc.) et permettent de repérer des personnes en difficulté non connues des services sociaux.

Les banques ont participé à l'expérimentation des PCB lancée en 2016 dans quatre régions (Hauts-de-France, Île-de-France, Grand Est et Occitanie), notamment les Points Passerelle du **Crédit Agricole** ou l'association Finances & Pédagogie créée par les **Caisses d'Épargne**.

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, 150 PCB

Antoine Sire
Directeur de l'engagement d'entreprise de BNP Paribas

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DANS UNE RELANCE ÉCONONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Une banque est par nature attachée à un territoire. Cet ancrage est d'autant plus important en temps de crise. Depuis le début de la pandémie, les collaborateurs de **BNP Paribas** se sont mobilisés dans toutes les régions pour fournir les services essentiels à nos clients, à l'économie et à la société. La banque s'est aussi mobilisée sur le plan sanitaire avec notamment un soutien financier accordé à 12 hôpitaux de régions, et sur le plan social en aidant des associations et entreprises solidaires.

Après la phase d'urgence, il s'agit désormais d'encourager une relance économique qui doit être écologique, sociale et collective. Notre présence locale et la proximité, à laquelle les Français restent très attachés, seront des atouts : 80% des pouvoirs de décision chez **BNP Paribas** sont aujourd'hui à la main de nos directeurs de territoire.

Les entreprises jouent un rôle clé dans la dynamisation de nos territoires et nous accompagnons déjà 30% des PME et 60% des ETI françaises. Nous serons à leurs côtés pendant la relance, en continuant à soutenir localement les entrepreneurs, l'innovation et l'économie solidaire : plus de 3 000 start-up ont été incubées dans l'un de nos 63 pôles WAI « We Are Innovation », 150 chargés d'affaires travaillent auprès des entrepreneurs sociaux sous le label « Act for Impact » et le programme #ConnectHers accélère l'entrepreneuriat féminin, formidable vivier de croissance et de progrès.

Nous souhaitons apporter des solutions utiles, responsables et accessibles à tous : notre offre Nickel, proposée dans près de 6000 bureaux de tabac, bénéficie à plus de 1,5 million de clients parmi lesquels des populations fragiles ou des jeunes à qui cette offre apporte une solution inédite d'inclusion financière.

BNP Paribas combine son activité de banque, d'employeur et ses partenariats avec différents acteurs de la société civile. Nous sommes le 2ème employeur privé de la ville de Marseille, nous avons implanté à Rouen notre activité d'assurance IARD et nous installons notre centre de services à Mérignac.

L'amélioration de l'environnement urbain, social et culturel des territoires est l'une des priorités de notre engagement d'entreprise. À travers notre Projet Banlieues lancé en 2005, ce sont 750 associations qui ont été soutenues pour contribuer au développement de quartiers dits « politique de la ville ». Au fil des ans, nous avons noué une relation particulière avec la Seine-Saint-Denis où nous sommes le premier employeur privé et le principal partenaire des initiatives en faveur du développement économique et de l'inclusion sociale des jeunes. Nous avons également, depuis la pandémie, apporté un soutien particulier aux services de santé et aux services sociaux de ce territoire.

Notre objectif est d'être l'allié et l'animateur de toutes les forces qui contribuent à dynamiser un territoire et à en renforcer l'attractivité. À ce titre, je me réjouis de voir des « Communautés de l'Engagement » se créer dans nos régions : elles mobilisent des collaborateurs pour combiner notre activité de banque avec un soutien aux nouveaux acteurs du dynamisme local qui sont clés pour réussir, ensemble, une relance responsable.

ont été labellisés en 2019 dans 8 grandes région et La Réunion. Le gouvernement a annoncé la labellisation de 400 PCB d'ici fin 2020. L'État soutient financièrement chaque structure labellisée à hauteur de 15 000 € par an.

Pour l'inclusion numérique de tous

Les banques accompagnent leurs clients dans leur transition numérique et l'utilisation des services digitaux.

Ainsi, pour démocratiser le digital, le **Groupe Crédit du Nord** a lancé depuis 2018 des espaces apprenants éphémères dans toute la France : Paris, Lille, Marseille, Clermont-Ferrand, Nice, Grenoble… 60 ateliers et conférences ouverts à tous sont proposés en partenariat avec LeChaudron.io .

En 2018, plusieurs banques dont **BNP Paribas** ont signé la charte d'inclusion numérique. Afin de travailler en direct avec les associations locales au plus près des territoires, BNP Paribas a aussi créé trois hubs à Bordeaux, Nantes et en Seine-Saint-Denis. La banque est la première à s'être associée à l'initiative France Num pour la transformation digitale des TPE.

Pour renforcer l'accompagnement des professionnels (PME, artisans, commerçants, agriculteurs et professions libérales) dans la transformation digitale de leur activité, **Banque Populaire** a publié en 2018 un guide pédagogique sur la digitalisation de la relation client.

La Banque Postale a mis en place un plan d'inclusion bancaire par le numérique. En fonction du degré d'exclusion numérique, les clients des bureaux de poste peuvent bénéficier d'un dispositif d'accompagnement adapté à leurs besoins : simple « coup de pouce » ou formation.

Favoriser l'insertion des jeunes

Signataire du **PAQTE 2021** souhaité par le Président de la République, **BNP Paribas** s'est notamment engagée à offrir au moins 1 500 stages de 3ème par an à des collégiens en Réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) sur les 15 000 attendus du secteur privé.

Le **Groupe BPCE** participe aussi au programme PAQTE (accueil de stagiaires de 3ème, alternants, jeunes handicapés…) et soutient l'association **Nos Quartiers ont des Talents** (NQT) dont il est membre du conseil d'administration, aux côtés de **BNP Paribas**, **Crédit Agricole** et **Société Générale**. Depuis 2012, près de 1 500 jeunes diplômés ont été accompagnés par plus de 400 parrains et marraines du Groupe BPCE. À fin 2018, 6,2% des alternants présents dans le groupe étaient issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) alors que l'objectif du gouvernement est de 5%.

Les caisses régionales de **Crédit Agricole**, engagées de longue date en faveur de l'inclusion des jeunes, participent au programme national « stages de 3ème » qui vise à lutter contre les inégalités sociales en proposant des stages aux collégiens des REP+.

Pour les jeunes de quartiers prioritaires, **Société Générale** s'est engagée à proposer des stages de 3ème en partenariat avec la plateforme Jeune&Stage créée par MyFuture.

Recrutant de longue date via l'alternance, **BNP Paribas** a souhaité optimiser son impact en organisant dans ses territoires des événements « Altermotive » construits en trois étapes :

- les associations partenaires 100 000 entrepreneurs et Simplon identifient dans leur réseau de CFA et d'établissements en REP+ des jeunes en recherche d'alternance ;

« TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE »

Plusieurs fondations du **Crédit Agricole** et du **Crédit Coopératif (Groupe BPCE)** soutiennent le projet « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Cette association vise à démontrer qu'il est possible à l'échelle de petits territoires et sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en développant des activités utiles répondant aux besoins des divers acteurs du territoire.

À la suite des 10 territoires habilités en 2016 pour se lancer dans l'expérimentation (ruraux ou urbains, ils comptent entre 5 000 et 10 000 habitants), de nombreux territoires volontaires se mobilisent pour mettre en œuvre la démarche.

• BNP Paribas identifie auprès de ses clients entreprises des besoins de recrutement d'alternants à pourvoir ;
• l'événement de connexion « Altermotive », organisé par BNP Paribas, permet aux entreprises et alternants de se rencontrer.

LCL a créé avec l'APELS (Agence pour l'Éducation par le Sport) un programme d'insertion professionnelle dans la banque à destination de jeunes sportifs pas ou peu diplômés. Le programme s'appuie sur le réseau des associations sportives labellisées par l'APELS : 45 d'entre elles ont déjà participé à la détection des futurs conseillers bancaires, dans les régions de l'Île-de-France, de Lyon, Nice, Marseille, Avignon, Bordeaux et la métropole lilloise.

Lancé en 2006, le programme « **Projet Banlieues** » en faveur de l'égalité des chances et des populations résidant dans les QPV, est copiloté par la **Fondation BNP Paribas** et les responsables des territoires du réseau d'agences en France afin d'apporter un soutien humain, matériel et financier aux associations qui agissent :
• en faveur de la prévention du décrochage scolaire et de l'accès aux études supérieures (AFEV, Proxité, Institut Télémaque, Article1) ;
• en faveur de l'accès à l'emploi via le salariat ou l'entrepreneuriat (NQT, Adie, Les Déterminés, Time2Start) ;
• pour la création de lien social dans les quartiers prioritaires (750 associations soutenues).
En 2019, le programme « Projet Banlieues » a élargi son périmètre géographique portant à 73 le nombre de territoires engagés et à 80% sa couverture des QPV. Par ailleurs, le programme « Odyssée Jeunes » a été imaginé en partenariat avec le conseil départemental et le rectorat de la Seine-Saint-Denis. En 10 ans, il a bénéficié à près de 50 000 collégiens ayant participé à 1 200 voyages scolaires financés.

…et revitaliser les quartiers prioritaires

Le **Groupe BPCE** a adhéré à la Charte Entreprises et Quartiers dès son lancement en 2013 par le Ministère de la Ville. Il a signé une convention cadre dans laquelle se sont inscrites neuf **Banques Populaires** et **Caisses d'Épargne**, soit par la signature d'une convention régionale soit par des actions spécifiques. Par cette Charte, les entreprises s'engagent à agir pour

UNE BAISSE HISTORIQUE DU SURENDETTEMENT

Le surendettement est avant tout une question de fragilité économique et sociale. Le prévenir est un objectif partagé des banques aux côtés des citoyens les plus fragilisés par la vie. Et ces efforts ne sont pas vains puisque depuis plusieurs années le nombre de dossiers déposés en commissions départementales de surendettement diminue de manière forte et régulière. La Banque de France a en effet constaté un nouveau recul en 2019 pour la 8ème année consécutive : avec 81 000 nouvelles situations de surendettement, le nombre de dépôts de dossiers a diminué de 12% sur un an et de 38% par rapport à 2014.

2015 : 217 302 situations soumises aux secrétariats des commissions de surendettement.

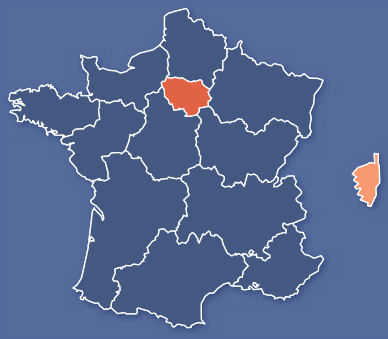

2019 : 143 080 situations soumises aux secrétariats des commissions de surendettement.

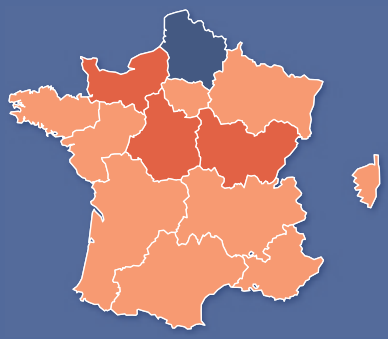

Source : Banque de France, Enquête typologique sur le surendettement des ménages.

le développement économique, social et culturel des QPV, au travers de différents leviers : insertion sociale et professionnelle, services à la population, soutien à l'entrepreneuriat…

Afin de contribuer à la revitalisation des quartiers prioritaires en commerces de proximité, **BNP Paribas** s'est associée au dispositif « Monte ta franchise » déployé par Impact Partenaires. Le fonds Impact Création auquel BNP Paribas participe a pour objectif d'ici 2020 de favoriser l'implantation de près de 300 commerces franchisés dans les QPV, via un financement, un accompagnement du réseau de près de 50 franchises partenaires et une formation gratuite.

La Banque Postale, avec le réseau de La Poste, est présent dans les QPV avec ses bureaux de poste dits « à priorité sociétale ». Ces bureaux permettent, par des conditions de travail aménagées, d'apporter à chaque client un service de qualité, adapté à ses besoins.

L'ÉDUCATION FINANCIÈRE POUR PRÉVENIR LES DIFFICULTÉS

L'éducation budgétaire et financière occupe une place importante dans la mobilisation des banques en faveur de l'insertion de tous et la prévention des difficultés financières.

Autonomie donnée aux individus pour prendre des décisions financières, équilibre financier personnel et, par extension, stabilité économique d'une société, d'un pays… elle répond en effet à de nombreux enjeux.

La **Fédération bancaire française (FBF)** développe depuis plus de 15 ans, via son programme pédagogique « Les clés de la banque », des outils pour comprendre la banque au quotidien. Ce programme contribue activement à la mise en oeuvre opérationnelle de la **Stratégie nationale d'éducation financière**, pilotée par la Banque de France.

En région, **la FBF** organise, dans le cadre des partenariats noués par ses **103 Comités territoriaux**, des sessions de sensibilisation à l'éducation budgétaire à l'attention des travailleurs sociaux et des associations. Partout en France, les Comités entretiennent ainsi des liens et mènent de multiples actions avec des Centres communaux d'action sociale (CCAS), des Centres techniques régionaux de la consommation (CTRC) ou encore avec les Écoles de la Deuxième Chance (E2C).

Les banques ou leurs dispositifs dédiés (**BNP Paribas**, **Crédit Agricole**, **Crédit Mutuel**, **Fondation Société Générale**, **La Banque Postale**, **Fondation HSBC**…) interviennent également auprès d'associations qui œuvrent sur le terrain.

L'association **Finances & Pédagogie**, soutenue par les **Caisses d'Épargne**, développe des programmes d'éducation financière auprès de jeunes scolarisés, dans les CFA et auprès de publics fragiles. Son objectif est de favoriser la maîtrise des questions d'argent dans la vie personnelle et professionnelle, et de participer ainsi à la pleine citoyenneté économique de chacun. Ces actions sont destinées à tout public, en lien avec des partenaires de l'économie sociale, de l'éducation et d'entreprises publiques et privées. Avec ses 14 antennes régionales et ses 6000 partenaires en région, Finances & Pédagogie a réalisé 3081 interventions en 2019 auprès de 50467 stagiaires.

« Un banquier(e) dans ma classe » dans 85 départements

Avec l'opération **« J'invite 1 banquier(e) dans ma classe » de la FBF**, près de 20000 élèves dans 800 classes partout en France ont été sensibilisés à la gestion d'un budget et à l'utilisation des moyens de paiement en 2019. À travers des situations du quotidien, l'activité permet aux enseignants d'aborder les notions du programme du cycle 3, lecture, mathéma-

Près de 50 000

élèves sensibilisés par l'opération « J'invite 1 banquier(e) dans ma classe »

Source : FBF - 2015 à 2020

tiques, éducation morale et civique… Au total, **près de 50 000 élèves ont participé à l'opération depuis 2015**. Les banquiers invités sont intervenus au nom de la profession bancaire au sein des écoles de 85 départements.

Cette opération d'éducation financière est la seule en France à bénéficier d'une mesure d'impact : selon l'enquête conduite par l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) l'opération a une influence positive sur la connaissance budgétaire des élèves et ce, quel que soit leur niveau en mathématiques !

L'opération « J'invite 1 banquier(e) dans ma classe » est véritablement inscrite dans le paysage de l'éducation financière en France : déjà intégrée au bilan national 2019 du Comité stratégique d'éducation financière de la Banque de France, elle est labellisée EDUCFI en octobre 2020. **Le Ministre de l'Education nationale a accordé son Haut Patronage à l'opération début 2020,** signe d'une véritable reconnaissance de sa pertinence.

UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL FORT

Aide aux personnes en situation de handicap, lutte contre l'illettrisme, accompagnement des enfants malades mais aussi manifestations culturelles et sportives, la vie des territoires dépend beaucoup des nombreuses associations actives partout en France. L'engagement sociétal des banques s'illustre par le soutien à ces associations et à de nombreux projets d'intérêt général. Elles contribuent ainsi à la création de lien social dans les territoires.

Des projets d'intérêt général

En 2019, les contributions au mécénat des **Banques Populaires** et des **Caisses d'Épargne** sont de 46,3 M€ (versus 42,8 M€ en 2018) au profit de structures d'intérêt général dans les territoires :

- 14,7 M€ pour les **Banques Populaires** à travers le mécénat des Banques Populaires sur leur territoire, la Fondation d'entreprise Banque Populaire et le Fonds de dotation de la Fédération Nationale des Banques Populaires ;

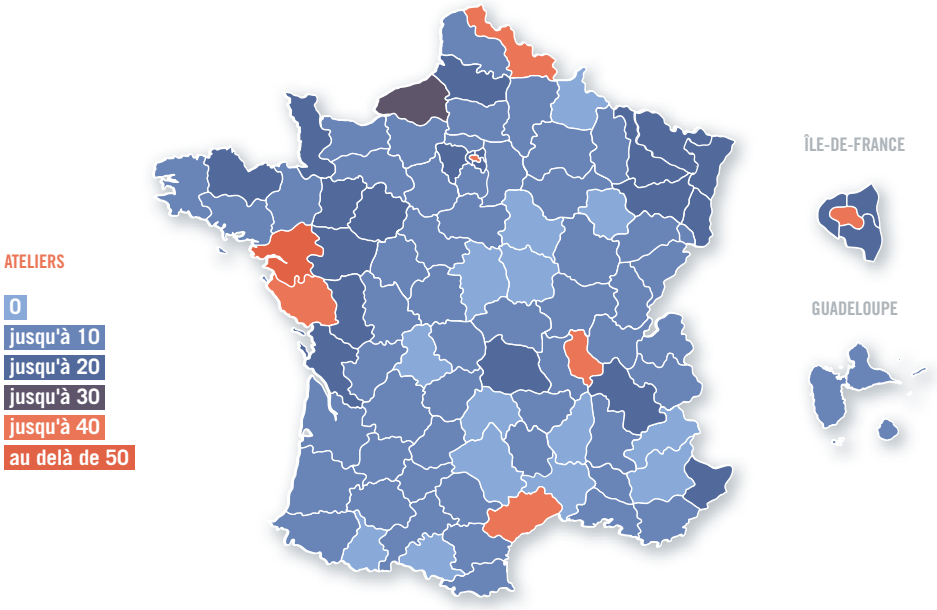

Près de 800 ateliers « J'invite 1 banquier(e) dans ma classe » en 2019

Source : FBF

• 31,6 M€ pour les **Caisses d'Épargne** à travers le mécénat des Caisses d'Épargne sur leur territoire, le fonds de dotation du réseau Caisse d'Épargne et la Fondation Belem.

Les caisses régionales du **Crédit Agricole** soutiennent chaque année plus de 17 000 projets et actions en faveur du développement de leur territoire, pour plus de 30 M€. À titre d'exemple, la Fondation d'entreprise du **Crédit Agricole Nord de France** soutient des projets sur l'ensemble de son territoire, urbain comme rural, qui répondent à des besoins peu ou non satisfaits. En 2018, elle a engagé plus de 500 K€ pour soutenir 25 projets. Sur 3 ans, plus de 75 projets d'associations, de collectivités locales, d'institutions médicales ou de nouveaux acteurs de l'ESS ont été accompagnés.

Depuis 1979, à travers ses deux Fondations, le **Crédit Agricole** a soutenu 1 700 projets et investi près de 50 M€. Les Fondations **CA Pays de France**, **CA Solidarité et Développement** et **LCL** interviennent respectivement dans des domaines culturels, de solidarité et de recherche médicale. Depuis 2014, la **Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement** agit pour l'autonomie socio-économique des personnes en France tout au long de leur vie.

Partenaire bancaire des plus grandes fondations et associations caritatives, **La Banque Postale** se tient au plus près des dispositifs d'entraide et de solidarité au service de l'intérêt général, pour les aider à remplir pleinement leurs missions.

Des produits et services dédiés aux associations

Le **Crédit Mutuel Océan** et le **Crédit Mutuel Maine-Anjou Basse Normandie** sont associés à HelloAsso pour accompagner toutes les associations dans leurs projets et leurs actions. Cette solution gratuite met à disposition des outils pour trouver des fonds et gérer facilement via internet les adhésions, la billetterie d'un événement ou encore la vente de biens ou de services. Ces groupes proposent aussi des avantages exclusifs aux associations inscrites sur helloasso.com : jeux concours pour gagner des financements complémentaires, impression de flyers gratuits, accès a des guides et modèles de documents spécifiques, ou possibilité de parrainages solidaires.

Le réseau des **Caisses d'Épargne** a lancé début 2015 www.espacedons.com, une plateforme de dons en ligne s'adressant aux associations, fondations et fonds de dotation. Au-delà du crowdfunding, certains projets, correspondant aux priorités d'engagement des Caisses d'Épargne sur chaque territoire, peuvent bénéficier d'un abondement dans le cadre de leur mécénat d'entreprise. Avec E-cotiz, **Caisse d'Épargne** et **Banque Populaire** proposent une solution 100% digitale de gestion des cotisations des associations et clubs sportifs.

La carte bancaire sociétaire du **Crédit Agricole** permet de contribuer au développement de l'économie locale. À chaque opération, la Caisse régionale du détenteur de la carte abonde un fonds mutualiste qui aide à la réalisation des projets associatifs.

Fidèle à sa politique de mécénat, constante depuis plus de 30 ans autour de la culture, du sport et du sociétal, le **Groupe Crédit du Nord** a lancé en 2018 le produit financier caritatif « Onyx Partage » qui bénéficie à deux associations : es fonds collectés (70K€) bénéficient à part égale à deux associations (Imagine for Margo et Les Compagnons du Devoir et du Tour de France) contribuant au financement de leurs projets sociétaux concrets.

Des actions de mécénat culturel et sportif

La lutte contre l'illettrisme constitue un axe fort de la **Fondation du Crédit Mutuel**. Dans ce cadre, le **Crédit Mutuel Méditerranéen** a organisé en 2019 la 10ème édition du Forum annuel contre l'Illettrisme. Ce forum récompense des associations méritantes œuvrant dans les territoires, lors d'une manifestation parrainée par une personnalité de renom (Boris Cyrulnik en 2018 ; Didier Van Cauwelaert en 2019).

Le **Crédit Mutuel Océan** est un partenaire historique du secteur avec plus de 6 000 partenariats associatifs sur son territoire et 14 000 associations clientes. Il soutient de belles réussites comme le Puy du Fou en Vendée ou les Francofolies à La Rochelle...

Le **Crédit Mutuel Nord Europe** a participé à plus de 596 événements et partenariats locaux en 2019. Parmi les plus importants, le Main Square Festival d'Arras ou le Cabaret Vert à Charleville Mézières, festivals qui attirent chacun plus de 100 000 personnes.

La **Société Marseillaise de Crédit** soutient le festival de piano de la Roque d'Anthéron depuis plus de 30 ans. La **Banque Rhône-Alpes** est quant à elle le principal mécène du Théâtre des Célestins à Lyon.

En matière de mécénat musical, un grand nombre d'entités s'investissent aussi comme **Société Générale**, **Amundi** et **CACIB** avec des programmes spécifiques. Avec une dotation de 4,5 M€ pour 2020, la **Fondation Société Générale pour la solidarité** soutient une centaine de projets par an. Depuis sa création en 2006, la Fondation intervient en faveur de l'insertion professionnelle et de l'insertion par l'éducation, notamment par le sport et la pratique culturelle. « Banque officielle » du rugby depuis 1987, **Société Générale** s'applique à développer la pratique de ce sport au niveau professionnel et amateur, en France comme à l'étranger.

Depuis 2014, près de 200 000 élèves ont pu visiter, à un tarif réduit, le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille (Mucem), dans le cadre de sorties scolaires grâce au soutien de la **Caisse d'Épargne CEPAC**, mécène fondateur du musée. Depuis 2019, le mécénat porte aussi sur le soutien d'une grande exposition par an.

Avec trois de ses partenaires, le **Crédit du Nord**

a mis en place un parcours culturel en faveur des jeunes d'Unis Cité, association pionnière du service civique en France. Ainsi, dix jeunes ont pu assister à une représentation à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, dix autres à l'Opéra Comique, et dix encore ont visité la galerie des impressionnistes au musée d'Orsay.

Les banques mènent de nombreuses actions pour la préservation du patrimoine local. Ainsi par exemple, au sein du **Groupe Crédit du Nord**, la **Banque Courtois** soutient l'Association du Club des Entreprises Mécènes du Canal du Midi qui agit pour replanter des essences d'arbres le long du Canal du Midi (42 000 platanes au bord du canal étant menacés par la maladie du chancre coloré). La **Banque Nuger** a apporté un soutien financier à la candidature de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne au patrimoine mondial de l'Unesco.

Depuis 1979, la **Fondation Crédit Agricole Pays de France** œuvre en faveur du patrimoine culturel de toutes les régions. Elle accompagne au quotidien des collectivités locales, des associations, des structures d'intérêt général et tous ceux qui, comme elle, pensent que préserver, restaurer et mettre en valeur un lieu du patrimoine culturel, contribue à la vitalité du tissu économique et social local.

La **Caisse d'Épargne Île-de-France** est un mécène fidèle du Centre des monuments nationaux qui gère, préserve et valorise une centaine de monuments partout en France.

Un soutien aux malades et aux personnes handicapées

Dans le domaine médical, le **Crédit du Nord** apporte son soutien à l'association Imagine for Margo qui lutte contre les cancers des enfants. Les collaborateurs du groupe s'impliquent chaque année dans cette cause en participant à la course solidaire « Enfants sans cancer ». Depuis 2015, le Crédit du Nord a aussi mis en place un mécénat croisé entre cette association et le Musée d'Orsay : chaque année, le musée organise 4 visites d'enfants atteints de cancer et 20 ateliers d'arts plastiques au sein du département de cancérologie de l'enfant et de l'adolescent de Gustave Roussy.

DU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Les banques favorisent l'engagement de leurs collaborateurs dans des actions de mécénat de compétences, en particulier au sein de leurs associations partenaires.

Créée en 2012, l'association « L'Envol, le campus de La Banque Postale » vise à favoriser le parcours scolaire de jeunes élèves talentueux, issus de milieux modestes et de toute la France (territoires ruraux et urbains), DOM inclus. Depuis sa création, L'Envol a accompagné 700 élèves et 900 collaborateurs de **La Banque Postale** et du **Groupe La Poste** se sont engagés bénévolement au sein de la communauté des parrains.

BNP Paribas s'est engagé à offrir 1 million d'heures de mécénat de compétences aux associations et entrepreneurs à impact à travers des actions ponctuelles, des journées solidaires, du parrainage, du pro bono et du mécénat de compétences de fin de carrière. Les 200 000 collaborateurs du Groupe sont invités à s'engager pour l'égalité des chances, l'environnement, l'entrepreneuriat à impact ou les communautés locales où la banque est implantée.

Le partenariat du **Crédit du Nord** avec l'association Unis Cité donne l'opportunité aux collaborateurs volontaires de consacrer une journée par an prise sur leur temps de travail pour du mécénat de compétences en faveur de l'insertion des jeunes. Depuis 2017, une centaine de collaborateurs parisiens a participé à des actions de coaching auprès des jeunes.

Chaque année, la **Fondation LCL** soutient des associations de proximité dans lesquelles sont engagés ses collaborateurs.

La **Fondation Banque Rhône-Alpes** agit pour le soulagement de la douleur chez l'enfant malade.

Partenaire de la Fédération Française Handisport depuis 2003, **Société Générale** œuvre pour le développement de la pratique du handisport partout en France au travers de partenariats régionaux, et accompagne la réalisation de projets à destination des jeunes handisportifs.

© Freepik